

**SOCIETE DE TAYNINH**

**Paris, le 19 avril 2022**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021**

La Société de Tayninh annonce la publication de son Document d'Enregistrement Universel 2021.

Il a été déposé le 19 avril 2022 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document peut être consulté sur le site de la société à l'adresse [www.tayninh.fr](http://www.tayninh.fr).

Des exemplaires sont également disponibles au siège de la société : 7, place du Chancelier Adenauer - 75016 Paris.

Le Document d'Enregistrement Universel comprend :

- Le rapport financier annuel 2021 ;
- Le rapport de gestion 2021 ;
- Le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- Les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux comptes ;
- Le descriptif du programme de rachat d'actions ;
- L'information financière trimestrielle du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

**Pour plus d'informations, merci de contacter :**

**Relations Investisseurs**

Maarten OTTE

+33 7 63 86 88 78

Maarten.otte@urw.com